

# SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

## CONSEIL MUNICIPAL REUNION EXCEPTIONNEL DU 19 DECEMBRE 2017

Présents : **LONGEFAY Marie-Claude – BOUCAUD Franck - VAURAZ Christophe - MEY Karine - DESSEIGNE Alain - KOOMEN Chantal - CHEVALIER Jean-Pierre -- GUILLARME Grégory – MATHON Christophe – RUET Raymond –LALLEMENT Annette**

Excusé(s) : **PELLETIER Franck -**

Démissions : **CHEVILLON Yannick - DUBRESSON Nathalie - GUYOT Florence**

- *Mr PELLETIER a donné procuration à Mr GUILLARME –*

### **MULTISERVICES « LA BENOITE » :**

Cette réunion exceptionnelle avait pour objet le choix des nouveaux exploitants.

Mme le Maire rappelle au conseil que 9 candidatures ont été enregistrées pour la reprise de cet établissement.

Sur ces 9 candidats, 5 ont été reçus, en date du 1<sup>er</sup> décembre 2017, par la commission (Mmes LONGEFAY-MEY-KOOMEN et Mrs BOUCAUD-VAURAZ-DESSEIGNE). Les 4 autres candidats ont abandonné.

Au vu des rendez-vous et de la réunion de conseil du 5 décembre, 2 candidats ont été retenus pour le choix définitif.

Il s'agit de :

- Mr Stéphane GONTHIER, du restaurant « Le Savigny » à BLACE
- Mr Jean-Michel FRAY, du Château du Breuil à SALLES-ARBUISSONNAS

Ces personnes sont venues présenter, durant une heure environ, leur projet, à l'ensemble du conseil municipal et ont répondu aux différentes questions des conseillers municipaux.

Mr GONTHIER était accompagné des 2 personnes qui travailleront dans cet établissement.

Mr FRAY était accompagné de son épouse.

Après le départ de ces deux candidats, les conseillers municipaux ont échangé sur ces projets qu'ils venaient d'entendre, puis ont procédé au vote à bulletin secret :

- 12 votants (dont une procuration)
  - Mr Stéphane GONTHIER 8 voix
  - Mr Jean-Michel FRAY 4 voix

**Mr Stéphane GONTHIER a été retenu**

La signature de la convention fera l'objet d'une prochaine réunion.